

# SCP MOINS & ASSOCIÉS

Avocats au Barreau d'AURILLAC

## Jean-Antoine MOINS

Avocat  
D.E.A Droit des Affaires  
Titulaire du certificat de spécialisation  
en Droit Rural  
Ancien Bâtonnier de l'Ordre

## Stéphane JUILLARD

Avocat  
Master II Droit de l'entreprise,  
Juriste conseil d'affaires.  
D.U. de comptabilité, fiscalité  
et gestion financière.

## Claire SERINDAS

Avocat  
Master II Droit de la propriété  
Intellectuelle.

## Mathieu JOANNY

Avocat  
Master II Droit rural  
D.U de comptabilité, fiscalité et  
Gestion financière.

## Magali BELAUBRE

Avocat

## Fanny GOY

Avocat Collaborateur

## Emma VIGNAL

Avocat Collaborateur

**Adresser toute correspondance  
au cabinet d'AURILLAC**

7 Avenue Aristide Briand  
15000 AURILLAC  
**04.71.48.22.30**

Cabinets secondaires :

Résidence les Remparts  
3 Rue des Agials  
15100 SAINT-FLOUR

8 Boulevard Monthyon  
15200 MAURIAC

## **PROCEDURE DEVANT LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES**

### **Pour voir fixer ou modifier les mesures concernant le ou les enfants communs**

**(Exercice de l'autorité parentale, résidence de l'enfant,  
droit de visite et d'hébergement d'un parent,  
contribution à l'entretien et à l'éducation d'un enfant)**

## Documents à fournir

- Copie du livret de famille
- Acte de naissance du ou des enfants (datant de moins de 3 mois)
- L'attestation d'information de l'enfant mineur de l'article 388-1 du Code civil
- La grille de budget remplie, avec tous les justificatifs des revenus et charges
- Dernier avis d'imposition sur les revenus
- Relevé CAF.



Société civile professionnelle d'avocats.  
Membre d'une Association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque  
TVA intracommunautaire n° FR4540104563800012

**contact@avocats-moins.fr**